

## Marché de l'information n°6

### Foresterie urbaine, périurbaine et gestion durable des terres

Le 6eme marché de l'information a rassemblé une vingtaine de personnes d'horizons très variés. Le manque de temps disponible n'a pas permis de présenter toutes les activités prévues.

Néanmoins, sept études de cas ont été présentées par leurs responsables. Chaque présentation a été suivie de questions, commentaires et discussions animées et constructives entre les participants. Les problèmes constatés, voire les échecs, ont été analysés et ont permis de tirer des enseignements pour les actions futures.

- Réhabilitation et création d'une forêt urbaine dans le grand Yaoundé (Cameroun)
- Organisation des acteurs et gestion du territoire autour du lac Tchad (Tchad)
- adaptation des itinéraires agricoles en prévision des changements climatiques (RDC)
- stratégie de développement de la foresterie urbaine autour de N'Djamena (Tchad)
- approche intégrée villageoise avec l'appui des ong (Tchad)
- appui au développement local à Foumban (Cameroun)
- l'exemple de la forêt de la Patte d'Oie à Brazzaville (Congo)

Ces exemples sont tout à fait représentatifs de la diversité des situations dans la sous-région et ont permis d'illustrer différentes facettes des questions posées par une gestion non durable des zones urbaines et périurbaines. Il convient de noter la tonicité des débats et la pertinence des observations faites pendant cette session. Les présentations et discussions ont permis de dégager quelques constantes fortes, dont la prise en compte conditionne l'acceptabilité et la réussite à long terme des projets et activités.

- une volonté politique forte, affirmée et partagée à tous les niveaux des institutions.
- Un aménagement préalable du territoire, (schéma directeur, plan urbanisme,..) anticipant les évolutions prévisibles et servant de support à la légitimité des actions de la puissance publique
- une action dans la durée, avec une pression soutenue sur les facteurs de blocage
- des techniques éprouvées, fiables et bien appropriées par les acteurs du développement
- une démarche participative incluant l'ensemble des acteurs et entreprise dès le début de la réflexion
- une vision commune et des actions concertées entre les différents échelons administratifs, à tous les niveaux.
- un environnement, foncier en particulier, mais aussi fiscal et financier, sécurisé
- une bonne appréciation de l'intérêt (financier) et une vraie appropriation des bénéfices (au sens large) par les acteurs des projets

En conclusion, une session très positive, instructive, avec des avis très complémentaires et des conclusions partagées par les praticiens.

Jean-Noël Marien  
Modérateur